

Avis n° 2025/12
relatif à l'accréditation de
Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'Université de technologie
de Tarbes
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'Université de technologie de Tarbes
Sigle :	UTTOP (ex- ENI Tarbes)
Type :	Public
Académie :	Toulouse
Sites de l'école :	Tarbes

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2020/12-04

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie **PE** : Ingénieur diplômé de l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue sur le site de Tarbes

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'Université de technologie de Tarbes ;
- Vu le rapport établi par Anne DAIRE (membre de la CTI, rapporteur principal), Michel ANDRIEUX (corapporteur), Franck JOURNEAU (expert), Hichem CHAABANE (expert international), Axel VAISSADE (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 9 décembre 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'université de technologie de Tarbes, sur le site de Tarbes	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'université de technologie de Tarbes, sur le site de Tarbes	Formation initiale sous statut d'apprenti	2026	2030-2031	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'université de technologie de Tarbes, sur le site de Tarbes	Formation continue	2026	2030-2031	maximale

La CTI valide le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place dans l'école

L'école propose un cycle préparatoire.

Cet avis s'accompagne d'une injonction relative à un plan d'action portant sur le déploiement du système qualité.

Engager le déploiement de la démarche qualité:

- en cartographiant l'ensemble des processus-clé, incluant les processus support dont la gestion des ressources humaines et les responsables de processus
- en mettant en place les indicateurs de pilotage des différents processus prioritaires de l'école et leur système de suivi
- en veillant à bien impliquer dans la démarche les parties prenantes, notamment les étudiants afin d'augmenter le taux de réponse aux enquêtes sur la qualité des enseignements

Ce document est à transmettre au plus tard le **15 juin 2026**, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

L'école établira **un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du plan d'action.**

L'école établira un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du plan d'action associé aux recommandations ci-dessous, qui présentera les actions engagées et leur avancement. Ce document est à transmettre le **15 juin 2029**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'établissement (UTTOP)

- Finaliser l'intégration effective de l'ENIT avec l'UTTOP,
 - avec une charge acceptable des personnels administratifs de l'Ecole, et une répartition adéquate des charges d'enseignements.
 - en assurant l'adéquation des moyens attribués à l'ENIT, ainsi que sa liberté d'action pour exercer ses missions en matière de formation.
- Clarifier la relation avec le réseau UT en terme de recrutement et d'offre de formation (harmonisation des contenus, fonctionnement en Unités de valeur, politique de communication, ect).

Pour l'école

- Préciser la trajectoire de croissance des effectifs de l'école dans les 5 prochaines années et son adéquation à des moyens logistiques et humains.
- Clarifier les répartitions horaires et en crédits des différents enseignements, en FISE et FISA, en respectant les volumes horaires préconisés dans le R&O.
- Assurer l'alignement des compétences entre FISE et FISA.
- Afficher clairement l'axe RSE dans les maquettes pédagogiques afin de pouvoir chiffrer les crédits en lien avec cette dimension.
- Harmoniser les syllabi pour faire apparaître les heures de pédagogie par projet ou problème.
- Déployer entièrement la démarche compétences, en particulier le système d'évaluation pour systématiser l'évaluation par compétences, avec des grilles d'évaluation simplifiées.
- Fédérer les équipes pédagogiques et les élèves autour de l'approche par compétences et l'évaluation des enseignements
- Poursuivre les efforts pour faire progresser le niveau d'anglais de la population FISA.
- Renforcer, via l'ingénieur pédagogique, l'innovation pédagogique pour multiplier les initiatives et les mettre en valeur
- Augmenter le volume horaire assuré par les vacataires socio-économiques pour se conformer aux préconisations du R&O.
- Moderniser l'offre de formation pour la mettre en phase avec les besoins du marché, en s'appuyant sur les propositions des entreprises et des alumni.

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'université de technologie de Tarbes - Mechanical and industrial engineering	2026	2030-2031

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 9/12/2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 14/01/2026

La présidente
Claire PEYRATOUT

